

# LE CARILLON

N°  
84

HEUGNES  
Automne 2016

## Sommaire

Mot du Conseil	2
Le Souvenir Français	3
Conseils Municipaux	3-4
Les Primaires	5-7
Tous cousins à Heugnes	8
Coordination gérontologique	8-9
APE / RPI	10/11
Annonces	12
15 Août	13
Sport	14-15
Recrutement Service civique	15
Rallye	16
Ordures ménagères	17 à 19
Informations pratiques	20
Etat civil	20
Dates à retenir	20

**Bulletin Municipal**

Tél 02 54 39 01 85

Fax 09 70 32 43 77

[mairie.heugnes@wanadoo.fr](mailto:mairie.heugnes@wanadoo.fr)

[www.heugnes.fr](http://www.heugnes.fr)

**Facebook : Heugnes Indre**

La mairie sera fermée

Le 12 novembre et  
du 27 au 30 décembre.

*A la Une !*



**Reines à Heugnes : une histoire de famille !**

# Le Mot du Conseil Municipal

## La famille Goilier-Charny à l'honneur :

Le 15 août à Heugnes, c'est vraiment une tradition pour cette famille ! Quatre reines sur trois générations. Bernadette Charny, la grand-mère fût reine en 1973. Carole Goilier, la maman, en 1991.

Mélanie et Noémie, les filles, en 2014 et 2016. Michel Goilier, le papa, conduit le tracteur depuis 27 ans.

Merci à eux de représenter si bien notre village et de contribuer à l'image positive de celui-ci à travers cette fête annuelle.



1973 : Bernadette



1991 : Carole



2014 : Mélanie



2016 : Noémie

## Rentrée des classes :

Cette année, la classe d'Heugnes a été fraîchement rénovée (portes, électricité et chauffage, isolation et peintures, tout est neuf !). Une bibliothèque et un bureau pour les professeurs ont été créés.

L'école accueille 28 élèves dont 4 CE2, 9 CM1 et 15 CM2.

Malheureusement, l'Education Nationale a nommé une enseignante fraîchement diplômée qui n'est restée que 2 jours!, sa remplaçante, expérimentée, va également nous quitter pour un congé maternité. Nous attendons de l'inspection académique une nomination plus durable à ce poste ....

## Travaux :

Les travaux sont pratiquement terminés sur l'ensemble du bâtiment Mairie-Ecole-Logement avec des huisseries neuves, du chauffage et de l'isolation performants. La prochaine période hivernale sera plus confortable pour les utilisateurs et plus économique pour la collectivité.

## Manifestations :

En cette fin d'année, Festiv'Arts vous accueillera dans l'Eglise avec son spectacle « Douce Mémoire » le 13 novembre, le Rallye de l'Indre passera sur notre commune le 19 novembre (attention routes barrées et déviées). La distribution des colis à nos Aînés aura lieu le jeudi 15 décembre en matinée et nous vous invitons d'ores et déjà à la cérémonie des vœux qui se tiendra à la salle des associations le vendredi 6 janvier 2017 à 18 h 30.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année !

Votre Conseil Municipal.

**“À NOUS LE SOUVENIR,**

## **LE SOUVENIR FRANÇAIS, GARDIEN DE LA MÉMOIRE**



### **ANCRÉ DANS LE PRÉSENT...**

Placé sous le haut patronage du Président de la République, le Souvenir Français est une association nationale reconnue d'utilité publique. Créé en 1887, il conserve la mémoire de celles et de ceux qui sont morts pour la France ou qui l'ont honorée par de belles actions.

En leur mémoire, il entretient leurs tombes, où qu'elles soient, ainsi que des monuments, tant en France qu'à l'étranger. Chaque année, plus de 130.000 tombes sont rénovées et fleuries. Plus de 200 monuments et stèles sont restaurés. Le Souvenir Français observe une stricte neutralité dans le domaine politique, confessionnel et philosophique.



Et chez nous ? Un comité cantonal existe depuis 2014. Il prend en compte toutes les communes de l'ex-canton d'Ecueillé.

Il est souhaitable que des personnes habitant Heugnes investissent ce comité, celui-ci étant déjà bien représenté sur les autres communes.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter Monsieur VIRAUD Roger 11 rue Bernard DAVID 36240 ECUEILLE 06.76.09.57.73.

Philippe KOCHER

### COMMUNE DE HEUGNES

Réuni sous la présidence de Madame le Maire, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

#### **TRANSFERT DE LA COMPETENCE « ACCUEIL JEUNES » A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ECUEILLE-VALENCAY (CCEV)**

Suite à la création sur le territoire d'un accueil « jeunes » en partenariat avec la Fédération des Œuvres Laïques de l'Indre (FOL 36), dont la Communauté de Communes Ecueillé – Valençay assure près de 50% du financement, Madame le Maire explique qu'il est possible pour la CCEV d'obtenir un soutien sur ce projet de la part de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Indre (CAF) au titre d'un Contrat Enfance Jeunesse (CEJ).

A ce jour, un CEJ a déjà été signé entre la CAF et les communes d'Ecueillé, Luçay-le-Mâle, Valençay et La Vernelle. Ces contrats étant territorialisés à l'échelle des intercommunalités, il n'y a donc qu'un seul contrat pour ces cinq signataires.

Afin que la CCEV puisse bénéficier de ce financement, et dans la mesure où elle n'est pas compétente en matière de politique « enfance – jeunesse » et où les communes mènent elles-mêmes des actions dans ces domaines, Madame le Maire propose que les communes transfèrent à la CCEV la seule compétence « Création et gestion d'un service « Accueil Jeunes » des 11-17 ans ».

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Approuve** le transfert de compétence « Création et gestion d'un service « Accueil Jeunes » des 11-17 ans ,

- **Décide** de l'inscrire statutairement au titre des compétences facultatives (III) dans la rubrique « services à la population » (d),
- **Autorise** Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

### **PARTICIPATION DE LA COMMUNE DE HEUGNES A L'APPEL A PROJET « TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE ».**

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que la Communauté de Communes Ecueillé-Valençay a répondu à l'appel à projet « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte ».

Sur le territoire communautaire, ce projet repose sur trois points fondamentaux :

- La reconquête et la valorisation de nos milieux naturels de la biodiversité qui les compose,
- La réduction de notre empreinte écologique (diminution de nos consommations d'énergie, réduction des déchets, développement des circulations douces),
- L'accompagnement et le soutien à la mobilisation citoyenne.

Elle propose d'inscrire la commune de Heugnes comme partenaire à ce projet, dans la continuité des actions déjà engagées dans le domaine des économies d'énergie.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré :

- Décide d'engager la commune de Heugnes dans ce projet, en particulier pour réduire la consommation d'énergie dans l'espace public,
- Décide que les actions de la commune seront menées en partenariat avec la Communauté de Communes Ecueillé-Valençay, qui porte le projet à l'échelle du territoire communautaire.
- Autorise Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

### **BUDGET PRINCIPAL – ADMISSION EN NON-VALEUR**

Madame le Maire propose au Conseil Municipal l'admission en non-valeur des titres émis sur le budget principal dont le détail figure ci-après:

- Pour l'exercice 2006 :

Titre n° 27 pour un solde de 201.38 €

Pour ce titre, le comptable invoque une combinaison infructueuse d'actes pour le recouvrement.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la mise en non-valeur de la somme de 201.38€

### **LOCATION DU LOGEMENT COMMUNAL 2 ROUTE DE PALLUAU**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Fixe le montant du loyer à 300 € mensuel toutes charges comprises.
- Fixe la caution à un mois de loyer soit 300 €.
- Autorise Mme le Maire à signer le bail à intervenir, à dresser l'état des lieux et tout autre document relatif à ce dossier.

### **ACTUALISATION DES TARIFS DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2017**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'augmenter les tarifs d'assainissement de 1% à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

# **PRIMAIRE DE LA DROITE ET DU CENTRE** **LES 20 ET 27 NOVEMBRE 2016**

## **La primaire à quoi ça sert ?**

L'élection primaire permet de sélectionner le candidat de la droite et du centre à l'élection présidentielle. C'est un outil démocratique de débat et de rassemblement : tous les candidats s'engagent à soutenir celui qui sera désigné à l'issue du scrutin.

## **Qui peut être candidat ?**

Tout parti ou groupement politique peut demander à participer à la primaire.

Chaque parti ou groupement politique définit ses propres règles pour présenter son ou ses candidats.

Pour Les Républicains, il faut être soutenu par 250 élus<sup>1</sup> dont 20 parlementaires et 2 500 adhérents<sup>2</sup>.

1) Répartis sur au moins 30 départements sans que plus d'un dixième ne soit issus d'un même département.

2) Répartis sur au moins 15 fédérations départementales, sans que plus d'un dixième ne soit issus d'une même fédération.

## **Qui peut voter ?**

**Le vote est ouvert à tous. Il n'est pas réservé aux adhérents des partis. Pour voter, il suffit :**

**- D'être inscrit sur la liste électorale au 31 décembre 2015 (ou d'avoir 18 ans à la date de l'élection présidentielle 2017)**

**- De verser 2€ par tour de scrutin de participation aux frais d'organisation**

**- De s'engager sur l'honneur en signant la phrase suivante : « Je partage les valeurs républicaines de la droite et du centre et je m'engage pour l'alternance afin de réussir le redressement de la France. »**

Le vote outre-mer sera organisé dans les mêmes conditions, en tenant compte des décalages horaires, comme pour une élection nationale.

Les Français résidant à l'étranger voteront par internet ou au moyen de bulletins papier dans des conditions qui leurs seront bientôt présentées.

## **Qui organise ?**

Pour en savoir davantage sur l'organisation, vous pouvez consulter <http://www.primaire2016.org/organisation/> et <http://www.primaire2016.org/ou-voter/>

**Votre bureau de vote est le n°360207 rue Maurice Gauvain 36240 ECUEILLE** Ouvert de 8h à 19h. (Horaires à confirmer).

## **Qui finance ?**

L'organisation du scrutin coûte environ 8 millions d'euros. Chaque votant versera 2€ par tour de scrutin de participation aux frais d'organisation.

A partir de 2 millions de votants par tour, elle sera auto-financée.

S'il y a davantage de votants, l'argent récolté sera reversé à la campagne présidentielle du candidat désigné.

Les dépenses et les revenus de l'organisation seront publiés, certifiés par deux commissaires aux comptes et justifiés à l'euro près.

# PRIMAIRE CITOYENNE

## A Propos de LaPrimaire.org

### Qu'est-ce que LaPrimaire.org ?

*LaPrimaire.org* est **une primaire ouverte**, organisée pour permettre aux Français de choisir librement, de manière **transparente** et **démocratique**, les candidats qu'ils souhaitent voir se présenter à l'élection présidentielle de 2017 (voir notre manifeste).

### Quel intérêt ?

Aujourd'hui en France, les partis politiques (365,000 personnes soit **0,5% de la population**) désignent les candidats aux élections alors que les citoyens les rejettent massivement. L'objectif de *LaPrimaire.org* est d'insuffler un nouvel élan démocratique à notre pays en favorisant le renouvellement de notre classe politique.

### Comment ça marche ?

Un processus de sélection des candidats (voir le déroulement) a été spécifiquement mis au point pour permettre une primaire démocratique à laquelle toute personne peut se présenter et au sein de laquelle toutes les idées peuvent s'exprimer.

### Comment participer ?

Si vous souhaitez contribuer à faire émerger une candidature citoyenne forte pour 2017, inscrivez-vous dès aujourd'hui. La primaire **n'aura pas lieu si moins de 100,000 citoyens sont inscrits** au moment du vote.

### Qui organise ?

*LaPrimaire.org* est organisée de manière entièrement **bénévole** par des citoyens ordinaires indépendants des partis politiques via une association loi 1901.

### Qui finance ?

Pour financer *LaPrimaire.org*, nous avons ouvert une campagne de financement participatif. Si vous estimez que ce projet est utile pour l'avenir de notre démocratie, n'hésitez pas à **faire un don**, selon vos moyens, peu importe le montant. **Chaque don compte** afin que la primaire puisse avoir lieu.



# **PRIMAIRE DE LA GAUCHE** **LES 22 ET 29 JANVIER 2017**

Avant le premier tour de la primaire le 22 janvier prochain, les candidats devront respecter un calendrier précis pour abattre leurs cartes.

S'ils auront sans doute dévoilé leurs intentions bien avant, ils auront du 1er au 15 décembre pour déposer leurs candidatures qui seront examinées et validées officiellement le 17 décembre, date du début de la campagne. Les professions de foi de chaque postulant seront consultables à partir du 20 décembre. Un mois plus tard, le 20 janvier, la campagne sera terminée.

Le verdict sera rendu à l'issue du deuxième tour le 29 janvier et le candidat sera investi en bonne et due forme le 5 février, lors d'une convention. En attendant, le site internet des primaires sera lancé le 17 octobre.

Une "Haute autorité des primaires citoyennes" est mise en place pour veiller "à la régularité de la désignation du (de la) candidat(e)". Elle validera notamment les candidatures et proclamera les résultats.

Cette instance est formée des 15 membres de la "Haute autorité d'Éthique" du PS présidée par le professeur de droit Thomas Clay. Et elle "pourra être complétée par des personnalités proposées par les partis co-organisateurs (de la primaire, ndlr): Union des Démocrates et des Ecologistes, Front Démocrate et le Parti Ecologiste."

Pour se présenter, les candidats devront réunir un certain nombre de parrainages représentant soit "5% des membres titulaires du Conseil national (15); soit 5% des parlementaires socialistes (19); soit 5% des conseillers régionaux et départementaux socialistes représentant au moins 4 régions et 10 départements (66); soit 5% des maires socialistes de villes de plus de 10.000 habitants représentant au moins 4 régions et 10 départements (10)". Ils devront également signer une "charte d'éthique qui fixe les règles de conduite durant la campagne et la déclaration d'engagement qui porte sur le rassemblement des candidat(e)s à l'issue du scrutin".

**La primaire est par ailleurs largement ouverte puisque peuvent voter tous les Français inscrits sur les listes électorales, les mineurs qui seront en âge de voter en mai 2017 pour l'élection présidentielle mais aussi les adhérents étrangers ou étant âgés d'au-moins 16 ans aux partis co-organisateurs de la primaire. En signant la feuille d'émargement dans chaque bureau, les votants affirmeront ainsi "se reconnaître dans les valeurs de la gauche".**

**Les 8000 bureaux de vote seront ouverts les dimanches 22 et 29 janvier de 09H00 à 19H00.**

Chaque candidat recevra 50.000 euros maximum à dépenser lors de la campagne. Pour financer cette dotation, **chaque votant devra s'acquitter d'un euro par tour** pour pouvoir faire entendre sa voix.

## **PRIMAIRE ECOLOGIE**

<https://primaire-ecologie.fr/>

A l'heure où nous publions « le carillon », les inscriptions à cette primaire sont terminées.



## Tous cousins à Heugnes ?

Quel est le point commun entre Françoise Bonnin, Cécile Tété, Ginette Labécot, Michel, Philippe, François Moulin et Claude Moreau ?

En remontant le temps, toutes ces personnes et bien d'autres à Heugnes et ailleurs, ont le même ancêtre commun : Moreau Anthoine (avec un H).

Moreau Anthoine naquit vers 1617 et fut inhumé le 9 Avril 1663 à Pellevoisin.

Vers 1637, à Pellevoisin, il épousa Marie Misnier née vers 1620 et qui fut inhumée le 12 Novembre 1662 à Pellevoisin.

Ce couple se trouve dans la généalogie de Georges Bernanos également.

Ils eurent 7 enfants

- Moreau Anthoine né le 20 Octobre 1637 à Heugnes, décédé vers 1689, charpentier couvreur à Audière.
- Moreau Thomas né le 8 Octobre 1641 à Pellevoisin, cardeur à la Plauderie
- Moreau François né en 1643
- Moreau Silvain né en 1647
- Moreau Françoise née en 1650
- Moreau Magdeleine née en 1654
- Moreau Jean né en 1659



Le 1° enfant et 1° garçon, Anthoine, épousa en 2° noce à Pellevoisin, Louise Foschon née le 2 juin 1647 à Heugnes, inhumée le 28 Juin 1683 à Heugnes.

Ils auront 8 enfants et ce couple donnera la descendance menant à Françoise Bonnin, Cécile Tété, Ginette Labécot et Michel, Philippe, François Moulin.

Le 2° enfant et 2° garçon, Thomas épousa à Argy le 5 Février 1667, Louise Sautereau.

Il décéda le 2 Avril 1695 à Heugnes. Ils auront au moins 11 enfants. Ce couple donnera la descendance menant à Claude Moreau.

Cette recherche a été effectuée avec des bases établies par Madame Françoise Bonnin, fille de Monsieur Marc Moreau, qui travaille beaucoup sur sa généalogie. Nous la remercions bien chaleureusement.

Pour plus de détails ou d'informations, consulter le fichier PDF sur le site Heugnes rubrique tourisme / histoire et patrimoine.

Serge et Ginette Labécot

## *Coordination gérontologique du Canton d'Ecueillé*

### **Réunion du 24 mai 2016 à Heugnes.**

Présentation du syndrome de Diogène

Par Mme Valérie BOULGON Equipe mobile Gériatrique.

Le Syndrome de Diogène touche davantage les personnes âgées que les jeunes.

Pour reconnaître un syndrome de Diogène, il existe 4 éléments :

- La personne ne demande pas d'aide
- Elle a une relation particulière aux objets
- Elle a une relation particulière à son propre corps (s'habille n'importe comment, ne sent ni le chaud ni le froid, entre autres exemples)
- Elle a une relation aux autres particulière (vit seule avec peu de contact)

Les 2/3 des personnes atteintes ont également des troubles de psychose, névrose, dépression.

Le tiers restant peut ne présenter aucun trouble. Il faut d'abord « l'apprivoiser » avant de négocier avec elle et lui venir en aide.

(Livre sur le Syndrome de Diogène « la vie secrète de Diogène », Thierry MERTENAT et Magali GIRARDIN chez Laborde et Fides).

APA (Aide Personnalisée d'Autonomie) : nouveaux dossiers disponibles en Mairie.

## Réunion du 27 septembre 2016 à Villegouin.

Un nouveau guide APA (Aide Personnalisée d'Autonomie) sera édité en 2017.

La coordination d'Issoudun organise une conférence sur les Accidents Vasculaires Cérébraux le samedi 15 octobre 2016 à 14 heures ainsi qu'une pièce de théâtre à la MELI d'Issoudun. Entrée libre.

Salon « Bien Vieillir chez Soi » vendredi 18 novembre 2016 de 10 h à 17 h à Buzançais, ancienne caserne des pompiers, avec des stands et 3 rendez-vous conférence :

11 h : Quelles aides au quotidien.

14 h : Sécurité et consignes à domicile (gendarmerie).

15 h 30 : Prévenir les accidents domestiques.

L'EMG ETRE-INDRE s'adresse aux personnes âgées fragiles de plus de 75 ans qui vivent en priorité à leur domicile (des dérogations sont possibles) et à leurs proches.

Elle a pour but de repérer précocement les personnes âgées qui présentent des poly-pathologies, maladies chroniques, dépression, risque suicidaire, troubles cognitifs, dépendance psychique et/ou physique, etc.

### Objectifs

- Éviter les hospitalisations, notamment en urgence.
- Programmer les hospitalisations directes avec les services hospitaliers et prévenir les ré-hospitalisations en accompagnant les retours à domicile (dans certaines situations).
- Aider les proches : soutien psychologique, prise en compte de leur santé, orientation vers les professionnels et services dont ils ont besoin (association, groupe de parole, etc.).
- Assurer aux professionnels écoute et aide technique, soutien et information.
- Contribuer à faire évoluer le regard porté par notre société sur les personnes âgées.

### Actions mises en œuvre

1 - L'évaluation gériatrique médico-psychosociale est réalisée à la demande des professionnels et/ou des familles sous réserve de l'accord du médecin traitant. Le consentement signé par la personne âgée ou son représentant légal est indispensable.

Il s'agit de procéder à un bilan global de la situation de la personne âgée.

Des actions concrètes pour améliorer la **qualité de vie** de la personne âgée et de ses proches sont proposées.

Pour mettre en œuvre ces actions, l'équipe pluridisciplinaire de l'EMG ETRE-INDRE :

- Participe ou met en œuvre la coordination de manière concertée avec :
  - la personne âgée et ses proches
  - les différents professionnels (médecin traitant, service de soins, associations d'aide à domicile, établissements de santé etc.)
- Assure le suivi de la situation pendant 6 mois et organise les relais.

### 2 - Appui technique aux professionnels

- Ecouter leurs difficultés et inquiétudes ;
- Partager l'analyse des situations ;
- Aider à l'identification des besoins des personnes âgées et de leurs proches ;
- Proposer des actions concrètes et accompagner leur réalisation ;
- Contribuer à l'évolution des pratiques professionnelles.



### Fonctionnement du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

- L'Equipe Mobile Gériatrique ETRE-INDRE (EMG ETRE-INDRE) est une structure médicosociale, mise en place au 01/01/2014 financée par l'ARS Centre.
- L'EMG ETRE-INDRE est installée sur le site principal "Les Grands Chênes" du Centre Départemental Gériatrique de l'Indre à Saint Maur.
- Son équipe est pluridisciplinaire, elle réunit des compétences de médecin gériatre, de psychologue, d'infirmière. Elle est coordonnée par un cadre paramédical.
- Il peut être fait appel, si besoin, à d'autres professionnels, par exemple, psychiatre, assistante sociale, ergothérapeute, etc.

### Vos interlocuteurs

Accueil	02 54 29 12 09
Cadre de santé	06 84 25 00 44
Psychologue	06 70 74 50 49
Infirmière	06 07 30 19 36
Médecin gériatre	06 30 26 36 26

### L'Equipe Mobile Gériatrique

ETRE-INDRE réalise ses interventions dans le respect des choix de vie des personnes âgées.

- L'équipe intervient dans le département de l'Indre :
- Au domicile des particuliers
  - Dans les établissements de santé
  - Dans les EHPAD

EPAGE 36



Centre Départemental Gériatrique de l'Indre  
EMG ETRE-INDRE - BP 317  
36006 CHATEAUX CEDEX  
Tél. : 02 54 29 12 09  
Fax : 02 54 53 77 21  
E-mail : ema.etre-indre@cdai36.fr

# COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'A.P.E DU R.P.I PELLEVOISIN/HEUGNES

Une quinzaine de Parents d'Élèves se sont réunis lors de l'Assemblée Générale de l'APE du RPI le Jeudi 22 Septembre 2016.

Cela a été l'occasion d'ouvrir les candidatures à l'élection du nouveau bureau.

Il est désormais constitué ainsi:

Président: Romain Bonnet

Vice-Président: Matthieu Bourguignon

Trésorière: Sandra Tixier

Trésorière adjointe: Aurélie Moulin

Secrétaire: Virginie Bonneau

Secrétaire adjointe: Fanny Provost

Voici les dates à retenir pour les manifestations de l'année 2016/2017 :

-Le Super Loto aura lieu le Dimanche 12 Février 2017 à Pellevoisin

-Le Carnaval le Samedi 12 Mars 2017 à Pellevoisin, suivi d'une mini-boum et peut-être d'un repas commun le soir.

Lors des réunions de rentrée scolaire Parents / Enseignants, il a été évoqué que l'école doit renouveler les manuels scolaires, et de ce fait ne pourra organiser un voyage pour les élèves comme chaque année par manque de moyens.

Nous espérons une plus grande participation des parents cette année par rapport aux années précédentes, notamment pour le loto qui rapporte environ 2000 euros. Les bénéfices de ce loto sont entièrement reversés à la coopérative scolaire pour l'organisation de voyages, sorties ou autres achats de matériel.

Il est possible qu'un deuxième loto soit organisé courant mai pour obtenir des fonds nécessaires à ce voyage tant attendu par nos enfants.

Pour rappel, l'Amicale des Parents d'Élèves a reversé 2500 euros à la Coopérative Scolaire pour 2015/2016 et 2600 euros pour 2014/2015.

Pour le bonheur et le bien-être de nos chères têtes blondes, venez nous rejoindre. Nous partagerons des moments conviviaux et festifs.

Sandra Tixier pour le bureau de l'APE du RPI Pellevoisin/Heugnes.





La classe de Heugnes en plein travail

Découvrez le Portail du Réseau des Bibliothèques de la CCEV

Retrouvez-nous sur

[www.ccev.bibli.fr](http://www.ccev.bibli.fr)



# 36 PELLEVOISIN

## SUPER LOTO

Organisé par le Comité des Fêtes de HEUGNES

Vendredi 11 Novembre 2016

14H00 Au Foyer Rural Ouverture des portes à 13 H

### ORDINATEUR PORTABLE H P

#### BON D'ACHAT 150 €

Friteuse professionnelle . Débroussailleuse 4 en 1  
Paniers Garnis, Vaisselle, Jambons, Outils,  
Ménagère, Lampes, Cafetière, Grille-Pain,  
Mixeur, Pendule, Lots Apéritifs, Cocotte en Fonte,  
Bons d'Achat, etc ....

Mini-Bingo

Téléviseur 81 cm

Mini Four Inox 38 L

5 € le carton

16 € les 6 cartons

8 € les 2 cartons

16 € la plaque de 6

BUVETTE / CRÊPES

Réservations au 02.54.39.00.53 le 10 Novembre de 14h à 20h

Ne pas jeter sur la voie publique

# PALLUAU S/R INDRE

SAMEDI 26 NOVEMBRE 2016

Au Centre Sociaux Culturel

20h30

Ouverture des  
Portes 2 H avant



120  
GAGNANTS

## SUPER LOTO

22  
PARTIES

des Sapeurs Pompiers d'Heugnes

Écran Plat Smart 122 cm . Lave-Linge 8 Kg  
P C . Robot Cuiseur Multifonctions . Jambons  
Congélateur . Pompe à Bière 5 L . Soda-Stream  
Jusqu'à 1700 € en Bons d'Achats répartis en  
800 ou 400 ou 250 / 200 / 150 / 100 / 75 / 50 / 30 / 20

Tarifs : 1 Carton : 3 € 00 . 4 Cartons : 10 € 00 . 10 Cartons : 20 € 00  
Plaque de 3 : 8 € 00 . Plaque de 6 : 15 € 00 . Plaque de 12 : 20 € 00

!! PARTIE !!  
!! SPECIALE !!  
Jusqu'à  
800 €  
En Bons d'Achats

800 € gagner si le carton plein avant le 52ème N° tiré  
400 € gagner si le carton plein entre 52ème et 56ème N° tiré  
250 € gagner si le carton plein à partir du 57ème N° tiré  
En Bons d'Achats 2 € le Carton , 5 € les 3

Mini Bingo

3 Numéro : Bon d'Achat 150 €  
Grille : 20 € / 30 € / 50 €

2 € le Bingo , 5 € les 3

PARTIES ENFANTS GRATUITES  
BUVETTE / SANDWICHS  
PÂTISSERIE / CRÊPES / FRITES

Réservations et Renseignements  
Au 07 54 81 05 50 ou 06 01 67 19 35



Ne pas jeter sur la voie Publique



## HEUGNES

36180 - 11 place Saint Martin  
(à côté de la boulangerie)  
[www.lesjardinsdunahon.fr](http://www.lesjardinsdunahon.fr)  
06.85.11.69.83

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h



Pour vos jardins une équipe de  
professionnels à votre service !

- Plantes Vivaces
- Pensées Violas
- Chrysanthèmes
- Bruyères-Véroniques
- Plantes d'automne
- Compositions
- Arbres - Arbustes
- Fruitiers
- Fraisiers
- Petits Fruits
- Terreau Pro - Paillage



Une plante offerte  
par passage caisse

Tombola

Tirage le 30/10/2016



Cucurbitacées  
culinaires et  
décoratives

Dimanche 30 Octobre De 10h à 18h Fête d'Automne

A midi repas insolite sous la serre à base de cucurbitacées  
cuisinés par le Chef de la Halte Forestière : Eric Bigot  
Animation musicale  
Réservations aux : 06.85.11.69.83 ou 06.58.54.65.10  
Repas adulte : 20€ enfant : 8€



AURÉLIE  
du Centre de Heugnes  
Chef d'entreprise

Je suis  
Sapeur-Pompier  
Volontaire,  
pourquoi pas vous ?

"Les sapeurs-pompiers de l'Indre recrutent"

Pour tout renseignement  
[volontariat@sd36.org](mailto:volontariat@sd36.org)







**Au championnat d'Europe juniors,  
Le Heugnois Maxime Merlin  
médaillé  
de bronze chez les – 55 kg.**

Après l'argent à Brême (Allemagne), le bronze à Paks (Hongrie) et l'or à Berlin (Allemagne), sur le circuit des coupes d'Europe, cette médaille de Bronze au championnat d'Europe à Malaga (Espagne) est une belle récompense pour clôturer la saison en « Juniors ».

Une prestation qui lui a valu les félicitations de Cyrille Maret, médaillé de bronze à Rio chez les moins de 100 kg, présent à Malaga.

Maxime participera au championnat de France

1<sup>re</sup> division seniors, en novembre. *« Il y a un gros niveau dans le judo français. C'est une compétition importante où je serai outsider. J'ai tout à gagner en allant chercher une médaille. »*

En 2017, Maxime Merlin visera encore plus haut avec les championnats du monde, qui auront lieu en Corée du Nord. *« C'est un des premiers événements internationaux organisé dans ce pays. Il n'y avait pas de Mondiaux cette année, à cause des Jeux olympiques. Une médaille, ce serait bien mais à une compétition, j'y vais pour gagner. Sinon je reste dans mon canapé ».*





Samedi 15 octobre, les associations et le Conseil Municipal de Heugnes ont félicité chaleureusement Maxime MERLIN pour ses exploits sportifs.

Philippe Kocher, adjoint au maire, a dû organiser la cérémonie de réception de Maxime Merlin, troisième au championnat d'Europe judo juniors de moins de 55 kg, dans la plus grande discrétion. Afin de faire une surprise à sa mère et maire, Sophie Guérin, et à son père, Philippe Merlin, président de la ligue Centre-Val de Loire.

Samedi, en fin d'après-midi, élus, membres des associations d'Heugnes, représentants du comité régional de judo et du comité départemental, et de Cédric Erdevin, professeur, se sont retrouvés à la Maison des associations pour saluer la performance du jeune sportif et lui remettre la médaille du sport. « *C'est un honneur pour notre commune d'avoir un jeune qui nous représente sur le plan national. Maxime est un garçon sérieux, qui s'entraîne beaucoup. Sa performance mérite d'être saluée* », a souligné Philippe Kocher.

A tour de rôle, les différents intervenants ont pris la parole pour saluer le sérieux du jeune sportif. « *Cela me fait très plaisir que mon village soit derrière moi. Je réussis pour moi et pour vous* », a conclu le champion d'Europe.



## Service Civique

La Commune de Heugnes envisage de recruter une personne pour une durée de 8 à 12 mois. Si vous êtes intéressé, merci de contacter la mairie.

### LES CONDITIONS POUR M'ENGAGER

#### Quelles sont les conditions pour pouvoir m'engager en Service Civique ?

Pour être volontaire, il faut avoir entre 18 et 25 ans et posséder la nationalité française, celle d'un état membre de l'Union européenne ou de l'espace économique européen, ou justifier d'un séjour régulier en France depuis plus d'un an.

Aucune autre condition n'est requise en particulier, il n'y a pas de condition en termes de diplôme ou d'expérience professionnelle préalable. Ce sont les savoirs-être et la motivation qui comptent avant tout.

Les jeunes en situation de handicap peuvent faire un Service Civique. L'indemnité de Service Civique est entièrement cumulable avec l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH).



( BUZANÇAIS )

30<sup>ème</sup> RALLYE NATIONAL de L'INDRE

SAMEDI 19 NOVEMBRE 2016



SAMEDI 19 NOVEMBRE à PARTIR de 10 h 10

EPREUVE SPECIALE sur BUZANÇAIS

> PARC VOITURES à BUZANÇAIS - PARC ASSISTANCE à LEVROUX

> ES FREDILLE - PELLEVOISIN 21,700 KM - ES ST GENOU - BUZANÇAIS 9,600 KM



sofeval



Les riverains de ce rallye seront informés en heures et en temps du passage précis de la course.

## Emballages et papiers à recycler

Bouteilles et flacons en plastique



Canettes, boîtes de conserve, bidons de sirop et aérosols en acier ou aluminium



Journaux, revues et magazines



Briques alimentaires et cartonnettes



### Pourquoi mélanger les emballages et le papier ?

*Le prestataire retenu pour le nouveau marché de collecte est en capacité technique de trier les emballages et les papiers grâce à un système de tri automatisé capable de séparer l'ensemble des matériaux.*

*Les emballages jetés doivent être dépourvus de reste, sans pour autant être nettoyés. Ainsi, les papiers même un peu souillés seront recyclés.*

*De plus la collecte en porte à porte ou point de regroupement est maintenant faite chaque semaine, de la même manière sur toutes les communes de la Communauté de Communes.*

## Et cette nouvelle benne à la déchetterie de Heugnes.....



La Communauté de Communes Ecueillé Valençay a signé un contrat de collecte du mobilier avec Eco-Mobilier : à la clef une nouvelle vie pour les meubles usagés !

Eco-mobilier est un éco-organisme à but non lucratif, fondé en décembre 2011 par 24 fabricants et distributeurs de meubles français.

Il organise la filière de collecte et de valorisation du mobilier usagé par la réutilisation, le recyclage ou encore la valorisation énergétique.

L'éco participation payée par les consommateurs pour chaque produit neuf acheté est reversée par les fabricants et les distributeurs à Eco-mobilier.

Concrètement cet éco organisme met en place une benne « meuble » par déchetterie et finance son enlèvement et le traitement des déchets ainsi détournés de l'enfouissement.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la déchetterie de Heugnes est équipée d'une benne pour le mobilier.

### TOUS les meubles sont concernés

- ▶ **Quel que soit le type** : sièges, matelas, literie, table, bureau, armoire, meubles de cuisine, de salles de bain...
- ▶ **Quel que soit le matériau** : bois, panneaux, rembourrés, métalliques, plastiques...
- ▶ **Quelle que soit l'origine** : La maison, le jardin, le garage...
- ▶ **Quel que soit l'état**: entiers, démontés, en état d'usage ou non...
- ▶ **Ne sont pas concernés** : les éléments de décoration et de récréation



Fonction dans la maison	Benne MOBILIER	HORS benne MOBILIER
Salon/séjour/salle à manger	Armoire, bibliothèque, étagère, buffet, table (basse, à manger...), guéridon, vaisselier, meuble TV/li-fi, range CD, table d'appoint, porte-manteau à pied	Tringle ou rail à rideaux, tapis, stores, rideaux, panier, boîte de rangement, couverture/plaid, abat-jour, luminaire, cache-pot et bac à plantes, porte-manteau mural
Chambres à coucher	Table de chevet, coiffeuse, commode, dressing, penderie, valet, vitrine, desserte, malle, coffre, bois et tête de lit, parcs et tous lits bébés (berceau...)	Housses, oreiller, miroir, jouet d'enfants
Literie	Sommier, matelas, lit pliant	Oreiller, traversin, édredon, couette, linge de lit, linceul, couffis, lit d'animal
Bureau	Bureau, secrétaire, meuble informatique	Corbeille à courrier, sol, panier à journaux
Cuisine	Table, caisson, plan de travail de cuisine, meuble de tri, desserte	Evier, poubelle, bac à compost, éléments de plomberie, escabeau, corbeille, vaisselle, huche à pain
Salle de bains	Plan de toilette, étagères, armoire de toilette, table à langer	Vasque, sèche-serviettes, miroir, panier à linge
Jardin/Extérieur	Balancelle, table de camping pliable	Parasol, barbecue, balançoire, composteur, jardinière, pergola
Sièges (rembourrés ou non) et leurs éléments	Chaise, chaise longue, chaise haute, tabouret, fauteuil, canapé (fixe, convertible en lit), banquette, méridienne, siège de bureau, banc, pouf, chauffeuse, repose-pieds, têtère	Coussins, siège auto bébé, rehausseur, poussette, transat bébé
Parties de meubles	Plateau et pieds de table, porte de meuble, tréteau	Bouts de parquets, portes, fenêtres, charpentes



Un doute, une question sur le tri ?

Contactez Flavie GALIBERT - ☎ 02.54.40.20.19

Vous pouvez aussi lui écrire : mission@ccev.fr



## DU CHANGEMENT POUR VOS POUBELLES !

Fin 2016, un bac vert destiné à la collecte des ordures ménagères et un bac jaune pour la collecte des emballages et les papiers seront distribués gratuitement à chaque foyer. A compter de la distribution des bacs, chaque foyer devra donc présenter ses bacs la veille du jour de collecte pour que le ramassage soit effectué.

Les foyers déposant leurs déchets dans des points de regroupement ou disposant d'un ramassage par la commune pourront obtenir des sacs jaunes et noirs auprès de la mairie.

### Informations pratiques :

1. Les bacs sont et restent la propriété de la Communauté de Communes Ecueillé – Valençay ;
2. L'utilisateur doit nettoyer et maintenir les bacs qui lui sont attribués dans un état d'hygiène correct. Si des réparations sont nécessaires, il doit en faire la demande auprès de la mairie ;
3. Chaque bac est affecté à une adresse précise ; en cas de déménagement, les bacs doivent être laissés sur place ;
4. Les conteneurs doivent être sortis la veille au soir du ramassage. En dehors des jours de collecte, les bacs doivent impérativement être remis à l'intérieur des propriétés ;
5. Le tri des déchets doit être respecté :
  - Les ordures ménagères doivent être en sac (*achat à la charge de l'utilisateur*) ;
  - Les emballages et les papiers doivent être mis en vrac ;
  - Les poubelles non-conformes ne seront pas collectées.

**IMPORTANT : Le nouveau guide du tri arrivera dans vos boîtes aux lettres la dernière semaine d'octobre – attention à ne pas le jeter avec vos publicités !!!**



### **Pourquoi ne plus prendre les gros cartons ?**

*Les cartons bruns ne font pas partie des emballages ménagers ni des papiers. Jusqu'à présent les cartons collectés en porte à porte finissaient leur vie en enfouissement au même titre que les ordures ménagères. Maintenant, ces cartons récupérés pourront être recyclés, d'où l'importance qu'ils soient rassemblés en déchetteries.*

**Le point de regroupement situé route de Pellevoisin  
est destiné au verre pour tous et aux ordures ménagères  
pour les résidences secondaires.**

### **Ce n'est pas une déchetterie !**

**Les pneus, les métaux, les articles de salle de bain, les pièces de  
voiture, les gros cartons, ... doivent être portés à la déchetterie au  
Ferrondais.**

**Merci de votre civisme !**

**Pour rappel, les horaires sont : le lundi de 9 h à 12 h**

**le vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.**

**Horaires d'ouverture de la Mairie au public :**

Du mardi au samedi de 9 h à 12 h

Téléphone : 02 54 39 01 85

Fax : 09 70 32 43 77

Courriel : [mairie.heugnes@wanadoo.fr](mailto:mairie.heugnes@wanadoo.fr)

Site internet : [www.heugnes.fr](http://www.heugnes.fr)

**URGENCES :**

SAUR : 05 87 23 10 00

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

**ETAT CIVIL**

Décès de Monsieur DEPOND Robert le 31 août 2016

Décès de Madame CARPENTIER Sylvie le 2 septembre 2016

.....  
Mariage de Cédric ERDEVEN et Aurélie MOULIN le 13 août 2016

Naissance de Loïs VOISIN le 14 septembre 2016



**Dates à retenir ...**

30 octobre : Fête d'automne sous les serres

31 octobre : Halloween, Préparez les bonbons !

11 novembre : cérémonie, messe à 9h30

13 novembre : Festiv'Arts

« DOULCE MÉMOIRE » église de Heugnes à 17 h 30

19 novembre : Rallye National de l'Indre

11 décembre : Repas de Sainte Barbe et arbre de Noël à l'Auberge

15 décembre : distribution en matinée des colis de Noël

Date limite d'inscription sur la liste électorale : 31 décembre avec permanence le samedi 31 décembre de 9 h à 12 h.

**06 janvier 2017 : 18h30 cérémonie des vœux à la maison des associations**

12 février 2017 : super loto de l'APE à Pellevoisin

